

L'ART

Un investissement méconnu

La Bourse dévisse mais le marché de l'art enregistre des résultats records sur le marché de l'art contemporain, comme en témoigne l'achat de l'œuvre de JonOne, *Struck by a blue light* sur les conseils de NexeArt Capital en 2020 pour 33 000 euros et qui en vaut désormais 120 000. Alors que les indices plongent à Londres, Paris et Wall Street, le secteur de l'art réaffirme sa position de valeur refuge, décorrélé des marchés financiers.

De dimension mondiale, le marché de l'art jouit d'une renommée, tant dans les courants (ancien, moderne, contemporain) que sur les médiums. Avec une fiscalité qui lui est propre, ces solutions de financement avantageuses offrent à tout investisseur une diversité de choix propice aux investissements, en plus, souvent meilleurs selon les objectifs patrimoniaux que ceux des investissements classiques en non coté.

Un marché qui se démocratise

Ce marché, vieux comme Hérodote, cultive une stabilité capable de générer des gains tant sur le court terme si l'acheteur est positionné sur une œuvre authentique d'un artiste connu avec un prix inférieur à celui du prix de marché; que sur le moyen terme pour les plus connaisseurs, intéressés par une œuvre dans l'ère du temps; voire sur le long terme, où 10 000 euros investis en 1982 sur un Basquiat valent aujourd'hui 35 millions d'euros. Ces montants parlent d'eux-mêmes et la forte croissance du marché de l'art n'est plus à prouver. Bien que l'art reste un cercle fermé aux aficionados et à quelques investisseurs fortunés en quête de diversification, force est de constater que ce marché est l'un des moins connus. Grâce à un contexte marqué par la démocratisation, l'accès à l'information rapide, les ventes



Nolan-Frederick Darmon, fondateur, NexeArt Capital - Expert Art contemporain et urbain, C.E.C.O.A

Tout comme la pierre, ce type d'investissement répond à des objectifs à court, moyen ou long terme

en direct et la mondialisation du marché, les œuvres deviennent de plus en plus accessibles avec des tickets d'entrée relativement bas. Dans tous les cas, passionné ou non, la tête d'épingle de ce marché reste le conseil, pouvant être exercé par un conseiller en gestion de patrimoine spécialisé ou encore une société spécialisée en investissement en art telle que NexeArt Capital.

Des avantages multiples

Acquérir une œuvre d'art est un axe intéressant pour diversifier son patrimoine. Investir sur ce marché permet de combiner passion et rendement avec une fiscalité particulièrement attractive. Les épargnants aguerris connaissent l'importance de la diversification pour réduire le risque. L'art est une valeur sûre et décorrélée des marchés financiers. Ainsi, ces actifs peuvent s'avérer être une protection aux fluctuations boursières et à l'inflation, ce qui en fait un outil serein et pérenne. De plus, l'art est un actif tangible, sûr et dont nous sommes propriétaires. Acheter une œuvre n'a rien à voir avec les placements classiques, bien souvent volatils ou liquides. Tout comme la pierre, ce type d'investissement répond à des objectifs à court, moyen ou long terme. À la différence que l'on détient l'œuvre chez soi et pour une durée illimitée, ce qui peut faire monter sa valeur pour d'éventuels rendements futurs.

Outre les avantages financiers, les œuvres d'art bénéficient d'une fiscalité intéressante car elles ne sont pas concernées par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Pour un particulier, lors de la revente d'un tableau, trois cas se présentent :

- si le prix de la revente est inférieur à 5 000 euros, il n'y aura aucune imposition sur la plus-value ;

- si un particulier souhaite vendre son œuvre au cours des vingt-deux premières années de détention, il sera appliqué une taxation de plus-value de 6,5 % sur le prix de revente ;

- enfin, si le vendeur peut justifier de plus de vingt-deux années de détention lors de la vente de son œuvre, il n'y aura aucune taxation sur la plus-value.

Si pour certains l'art est un marché très peu liquide, d'autres diront qu'il s'agit d'un marché difficile d'accès. Cela peut en effet être le cas si l'acheteur n'est pas correctement conseillé.

Considéré comme inaccessible, le secteur de l'art se démocratise pourtant et offre de belles perspectives sur le non coté avec des revenus intéressants. Les œuvres d'art constituent une classe d'actifs à part entière et deviennent un placement financier incontournable pour tous les avantages évoqués, dans une démarche de diversification patrimoniale et d'allocation d'actifs sur le non coté. ♦